



Fédération Belge de Photographes

Grand Prix de Belgique 2024

Discipline AUDIO-VISUALS

Appendice du GPB relatif aux productions audiovisuelles:

La participation est gratuite pour les auteurs affiliés FBP-BFF en ordre de cotisation .

1. Chaque auteur peut présenter 2 productions A-V, avec une durée maximale de 6 minutes par production.
2. La durée totale des projections ne dépassera pas les 6 heures. En cas de dépassement, il y aura une présélection des productions soumises.
3. Les productions doivent être en possession du commissaire 15 jours avant le jugement.
4. Pour une compréhension aisée, l'auteur est tenu de joindre un court résumé écrit de chaque production.
5. Le jugement sera réalisé par des personnes aguerries aux domaines de l'audiovisuel.
6. L'auteur doit être en règle (SABAM) sur les droits d'auteur pour les musiques et images utilisées.

7. Conseils d'ordre pratique :

- a) Le format des productions sera de 1920 x 1080 pixels (qualité HD)
- b) La production finale doit pouvoir fonctionner en un EXE indépendant.
- c) La production devra commencer endéans les 3 secondes de la première image et se terminer endéans les 3 secondes de la dernière image. Elle doit commencer sans fonction « PAUSE ».
- d) La production se terminera par un écran noir et se placera immédiatement (délai 3 sec.) sur le bureau.
- e) En aucun cas, une production ne peut s'arrêter, recommencer ou tourner en « continu ».
- f) Il est admis différents rapports d'images en horizontal (4:3 - 3:2 - 16:9)
- g) Pour des raisons d'occupation d'espace sonore, utiliser la valeur MP3 (128 kBits/s). modulation -6dB.
- h) Le nom de la production sera clair et sans équivoque.
- i) La production n'aura pas de date limite d'utilisation ni tout autre mise en sécurité.

Les productions AV seront transmises par Wetransfer à l'adresse suivante :

jean.caspers@telenet.be

- **Date de clôture** 23 Septembre 2024
- **Jugement** : prévu le 5 Octobre 2024
- **Une projection des œuvres primées est prévue lors du Salon FBP-BFF 2025**

Bonne chance à tous...

Jean Caspers EFIAP, ESFIAP
BFF-FBP Commissaire PI.
Mai 2024